

## Compte-rendu du CHSCT départemental du 15 novembre 2021

Représentants du personnel présents :

FSU 6/8

UNSA 2/6

> 8/14 donc le quorum est atteint

Déclaration préalable de la FSU (voir plus bas)

### **Réponse de M. Vaysse, secrétaire général de la DSDEN :**

2 visites d'écoles engagées : les conséquences de la crise sanitaire abordées.

La France fait partie des pays qui ont conservé les écoles ouvertes le plus longtemps. Si nous avons fermé les classes, la dégradation dans les familles aurait été plus impactée.

Les moyens : 1<sup>er</sup> degré est la priorité de ce quinquennat. Effort de la nation sur le 1<sup>er</sup> degré qu'il ne faut pas sous-estimer. Le taux d'encadrement s'améliore.

Pas contre la méthode de diffusion d'une communication sur les fiches SST par les IEN. L'équipe de la DASEN s'engage à répondre aux fiches.

**FSU :** Effectivement, on peut se satisfaire d'avoir moins fermé les écoles que dans d'autres pays. Mais les enfants français ont été durement touchés aussi. Les difficultés relayées dans les études citées dans la déclaration préalable, hormis celle de l'UNICEF qui est internationale, concernent la France.

Quant au taux d'encadrement qui s'améliore, c'est au détriment de certains postes essentiels en cette période de crise (rased, maîtres supplémentaires...)

### **1. Approbation du PV du 7 juin 2021**

Proposition de M. Cussey (FSU) pour le poste de secrétaire adjoint du CHSCT.

Accord de l'UNSA

Accord du SG

## 2. Plan de prévention = bilan des actions départementales 2020/2021

Document présenté par l'administration :

Orientations stratégiques	Actions envisagées	Actions réalisées
Prendre en compte le retour d'expérience sur la crise sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour les DUER des écoles suite à la covid</li> <li>- Accompagner les établissements du second degré pour rentrer leur DUER dans l'application</li> <li>- Terminer la validation de tous les DUER des écoles et transmettre aux collectivités les remontées les concernant</li> <li>- Recenser les situations ou les sanitaires des établissements scolaires posent problème et remonter aux collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour partielle : prise en compte incomplète de la dimension « crise sanitaire »</li> <li>- accompagnement dans les 2 collèges qui ont fait la demande et en attente dans un 3<sup>ème</sup></li> <li>- Transmission partielle aux collectivités territoriales</li> <li>- Recensement fait ,remontées dans les DUER et accompagnement des directeurs dans leurs démarches</li> </ul>
Structurer les actions de prévention sur la base de l'évaluation des risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former des AP des collèges nouvellement nommés et formation de tous les AP du second degré sur le DUER et l'utilisation de l'application</li> <li>- Poursuivre la mise en place du programme de formations en santé et sécurité</li> <li>- Information sur la mise en place du registre RSST et du registre spécial de signalement d'un danger grave et imminent dématérialisés</li> <li>- Poursuivre la formation en santé et sécurité aux directeurs d'école nouvellement nommés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non réalisée en raison de la crise sanitaire</li> <li>- Mise en place de la formation PRAP en mars 2021(2 groupes)</li> <li>- Information envoyée aux établissements le par le rectorat puis relayée par la DSDEN 70</li> <li>- Réalisée et intervention de la MGEN sur des actions de prévention (voix, TMS)</li> </ul>
Préciser le rôle des pôles académiques de la prévention, des conseillers et des assistants de prévention et des inspecteurs santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser les pratiques et élaborer des outils communs (cf. trame pour aide de la mise à jour du DUER en juin 2020) par les conseillers de prévention de l'académie</li> <li>- Elaborer des actions et formations en santé sécurité en mobilisant les assistants de prévention de circonscription</li> <li>- Accompagner des établissements lors de l'exercice académique PPMS attentat intrusion et de la résolution des difficultés rencontrées</li> <li>- Accompagner les chefs d'établissements , directeurs d'école et les collectivités sur la sécurisation de leur établissement et à la mise en place des PPMS AI avec l'aide du référent sureté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation non réalisée en raison des situations différentes dans les départements en ce qui concerne la fonction de conseiller de prévention</li> <li>- Animations pédagogiques en santé sécurité dans 3 circonscriptions (2 à destination des directeurs et 1 à tous les enseignants)</li> <li>- Réalisé : les demandes ont été satisfaites</li> <li>- Réalisation de visites sûreté dans 7 écoles de taille importante</li> <li>Visite de la CP dans les petites écoles qui en ont fait la demande</li> </ul>
Répondre aux enjeux de la médecine de prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement du Docteur Guillaume à toutes les réunions de rentrée des directeurs d'école avec madame l'IA - DASEN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisé</li> </ul>

**FSU** : La seule venue du docteur Guillaume en guise de réponse aux enjeux de la médecine de prévention : c'est peu...

**SG** : Les moyens de médecine de prévention sont ce qu'ils sont. Recrutement d'une infirmière de prévention qui travaille auprès du médecin de prévention pour renfoncer le domaine de la prévention.

**FSU** : Beaucoup de formation n'ont pas eu lieu à cause du covid.

### 3. Orientations stratégiques ministérielles

Présentation des orientations stratégiques ministérielles et des déclinaisons départementales par le SG

**FSU** : Le document, qui aurait dû être rendu public après le CHSCT MEN du 28 septembre 2021, n'a pas été publié. Nous n'avons pas pu y avoir accès.

**SG** : Il s'agit effectivement d'un document de travail, la version définitive n'a pas été publiée.

**M. Renaud Inspecteur Santé Sécurité au travail** : Les orientations ministérielles n'ont pas été validées.

**M. Dagaëff, conseiller de prévention académique** : Il manque l'approbation de Jeunesse et Sport

Quand les orientations stratégiques ministérielles auront été validées, les déclinaisons départementales seront transmises aux représentants du personnel qui pourront les amender.

### 4. Évolution à venir : instauration des CSA (comités sociaux d'administration) en lieu et place des CHSCT.

**ISST** : Fusion des instances de représentation du personnel dans la Fonction Publique.

Août 2019, loi transformation publique : CT et un CHSCT 2 instances qui vont être fusionnées en une instance unique, le CSA (académique) avec en son sein, au niveau départemental, la création de FS SCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail)

**FSU** : Au prétexte qu'il existerait une difficulté d'articulation des compétences entre les CT et les CHSCT (ce qui n'a pas été le cas dans notre département), on fusionne 2 instances qui avaient montré leur utilité et qui fonctionnaient bien pour créer une nouvelle entité qui, au niveau départemental, ne sera pas une instance... et pourra donc être plus facilement contournée.

Cela ne nous semble pas aller dans le bon sens. Il est à craindre que les représentants du personnel continuent à être muselés (cf suppression déjà effectives des commissions paritaires)

Le SG n'est d'accord avec le terme « muselés ».

### 5. Bilan des signalements RSST et des accidents de travail depuis le dernier CHSCT et information aux personnels sur l'utilisation des registres RSTT.

6 accidents de service avec information au secrétaire du CHSCT depuis le dernier CHSCT.

RSST : 1 signalement sur le registre danger grave.

11 signalements

**FSU** : Il faut relancer absolument une campagne de communication des fiches RSTT par le biais des circons.

## 6. Bilan des arrêts pour raison de santé et des accidents de travail 2020/2021

Différents graphiques présentés par le SG.

## 7. Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

**Mr. Porte, IA-Dasen adjoint** : Protocole sur circo 70 pour la gestion des élèves à besoin particuliers.

Quelques fiches outils à disposition pour le suivi des élèves.

Présentation des dispositifs PAS et EMAS

### EMAS (équipe mobile d'appui à la scolarisation)

Favoriser l'inclusion scolaire.

Accompagner l'équipe dans la globalité sur la prise en charge des élèves à profil.

Favoriser la coordination avec l'ensemble des acteurs médico-sociaux.

Penser des aménagements, des méthodes

Une équipe de référent au sein de la DSDEN.

1 psychomot, 1 psy, 1 educ

Dans le 70 : une à l'est (partenaire : HANDY-UP) / une à l'ouest (partenaire : ALEFPA)

Appui de l'ARS 4 personnes ETP

Saisine par le directeur d'école (fiche) à renvoyer au secrétariat ASH et IEN, puis une étude pour juger d'une intervention.

15 saisines à ce jour dans le département

### PAS (Pôle accompagnement scolaire)

Dispositif expérimental

Soutien de l'ARS

Elèves relevant de la MDPH.

Recrutement d'un personnel qualifié (éducateur spécialisé) pour accompagner sur le temps scolaire.

Présente à 100% dans une école à Luxeuil.

Pour la FSU, le sentiment que les difficultés liées aux élèves perturbateurs explosent est certainement partagé par beaucoup.

Seulement on ne peut pas se contenter d'un ressenti. Il faut une meilleure prise en charge et pour ce faire, il ne faut pas glisser les

difficultés sous le tapis mais recueillir des données chiffrées, à partir d'indicateurs multiples (fiches sst, nombre d'équipes éducatives, nombre de jours où des remplaçants ont été envoyés en appui d'équipes en difficulté à cause d'élèves perturbateurs, articles 40...)

#### **8. Point sur la crise sanitaire.**

Dr Guillaume présente les données.

Depuis la rentrée scolaire 2021 :

87 cas en septembre

31 cas en octobre, pas de fermeture de classe avant les vacances

21 cas en novembre, 13 fermetures de classes

Passage au niveau 2 au 15/11/2021

Tests salivaires quand il y a un cas dans l'école.

Vaccination des élèves : depuis la rentrée dans le public 846 doses administrées.

#### **9. Premier bilan sur la visite de l'école élémentaire Jean Macé de Lure.**

Charge mentale très importante suite au 1<sup>er</sup> confinement.

Les personnels souhaiteraient être informés des décisions ministérielles autrement que par la Presse...